



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16
📠 04 66 01 61 64

C.C.A.S

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du mercredi 18 janvier 2023

Le dix-huit janvier deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En assemblée	Présents	Votants
12	10	11

Étaient présents (10) : Mmes et M. MARTINEZ Juan, DURAND Martial, CANET Marinette, LEONARD Michèle, GARCIA Elisabeth, KAIL Muriel, FLORENT Judith, CHABALIER Odette, GRANIER Janine, HERITIER Adrien.

Étaient absents (2) : Mme et M. EL AIMER Nadia, RIGAL Olivier.

Procurations (1) : De Monsieur RIGAL Olivier à Monsieur MARTINEZ Juan

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance Madame CANET Marinette

Monsieur le Président, demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de renouveler la carte cadeau pour Noël, d'un montant de 30.00 €, aux personnes handicapées de la commune pour l'année 2023. Ces personnes sont référencées sur la liste du « secours - allocation trimestrielle communale handicap 2021 ».

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S,

DECIDE

- De renouveler cette action dont les personnes bénéficient chaque année. Il s'agit d'un montant total de 630 euros pour 21 administrés.
- La liste des bénéficiaires ci-joint.
- Cette dépense sera imputée dans « Fêtes et cérémonies- 6232 ».

La secrétaire de
séance :
Marinette CANET

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 janvier 2023

Le Président.
Juan MARTINEZ

